

Fiche « FAMILLE » - Responsable (s)

« Famille » = Foyer actuel de l'enfant. En cas de séparation, l'autre parent est à identifier dans la case « données complémentaires » et sur la fiche enfant en qualité de personne autorisée.

Responsable légal 1

Civilité * : Prénom : Nom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

*Mr ou Mme

E-Mail valide du foyer (obligatoire) : @

Situation

Qualité * : Situation familiale ** :

*Père/Mère/Belle-mère/Beau-père/

*Marié/ Pacsé /Vie maritale/Célibataire/ Séparé/Divorcé/Veuf

Adresse

Adresse :

Code postal :

Ville :

Coordonnées

Téléphone domicile :

Téléphone professionnel :

Courriel:

Téléphone mobile :

Profession

Profession :

Employeur :

Adresse :

Autorisations

Information par mail * : OUI NON

Information par SMS* : OUI NON

Responsable 2 ou Conjoint (composant le foyer fiscal actuel)

Civilité * : Prénom : Nom :

Date de naissance : lieu de naissance :

Situation

Qualité * :

Situation familiale ** :

*Père/Mère/Belle-mère/Beau-père/Tuteur-trice

*Marié/ Pacsé /Vie maritale/Célibataire/ Séparé/Divorcé/Veuf

[Tournez la page →→]

Coordonnées

Adresse : Identique Différente (à préciser sur ligne ci-dessous + fournir justificatif) :

⇒ _____

Téléphone domicile :

Téléphone mobile :

Téléphone professionnel :

Profession

Profession :

Employeur :

Adresse :

Autorisations

Information par mail * : OUI NON

Information par SMS* : OUI NON

Données complémentaires à nous communiquer :

Date et Signature (s) :

La Ville du Bois, le

Fiche pour inscription accueils périscolaires, cantine, études et accueils de loisirs

01.64.49.59.45 - educatif@lavedubois.fr

⇒ Fiche pour inscription accueils périscolaires, études, cantine et accueils de loisirs - 01.64.49.59.45 - educatif@lavedubois.fr - Important : Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement exclusif, destiné aux inscriptions scolaires, péri et extrascolaires. Les destinataires de ces données sont limités aux responsables des structures fréquentées par votre enfant. Conformément au **Règlement Général de la Protection des Données (R.G.P.D.)**, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité voire d'effacement de celles-ci selon la situation. Les documents papier sont détruits en respectant les délais légaux d'archivage.